

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

La semaine dernière, un CTA inter-académique a été réuni à Angoulême. L'unsa éducation, présente pour échanger et représenter les collègues des EPLE et des services – tous corps confondus – a quitté la réunion tant elle n'était pas un dialogue mais une réunion d'information descendante, validée quelques jours plus tôt par le Ministre.

Nous dénonçons la méthode et attendons des éléments plus complets sur les contenus notamment en termes de mobilités fonctionnelles et géographiques.

Nous redoutons et nous nous opposerons à ce que ces mutualisations ne s'accompagnent de suppressions de postes administratifs.

Par ailleurs, quel rôle attend le niveau départemental ? Bien qu'il soit affirmé que leur rôle est renforcé, concrètement comment cela va-t-il se traduire ? Quel lien peut-on établir avec la GRH de proximité, expression de plus en plus commune mais qui ne revêt pour l'instant pas de consistance réelle.

Plus globalement, l'unsa dénonce les conditions de travail mise en œuvre par le ministère :

- Mise en œuvre à marche forcée de réforme :
 - o Exemple : le mouvement du 1^{er} degré, modification de l'outil informatique pendant la phase du mouvement,
- Décalages profonds entre les annonces médiatiques et les moyens donnés pour y répondre.
 - o Exemple : Mise en œuvre, dans l'urgence de l'école inclusive : création des PIAL, annonces politiques « l'AESH attend les élèves » alors que les baisses de dotation pour l'accompagnement de ces élèves est flagrante !
- Enquêtes ministérielles qui se multiplient et dans des délais toujours plus courts
 - o Exemples : enquêtes Aide Sociale à l'enfance,
 - o Dédoublings 1^{er} degré ...
- Des applications nationales qui fonctionnent mal ou qui sont inexistantes
 - o Exemple : DT chorus

Pour conclure, M. le Recteur, nous dénonçons les mises sous tension continues des équipes et plus globalement les méthodes du ministère qui semblent ignorer totalement la réalité du terrain.